



## Faits saillants de la séance du conseil de la MRC du 21 avril 2020

Voici l'ordre du jour de la séance du conseil du 21 avril 2020 à 15 h; il vous permettra d'aller consulter les sujets qui vous intéressent dans le procès-verbal, lequel sera publié dans l'onglet « Publications » sur le site Internet de la MRC dès son adoption.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. ADOPTION ET RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE DU 17 MARS 2020 ET PROCÈS-VERBAL DE LA REPRISE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS AJOURNÉE AU 24 MARS 2020;
4. ÉTATS FINANCIERS 2019;
5. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT:
  - 5.1 Projet cellulaire;
  - 5.2 Programme d'aide d'urgence aux PME dans le cadre du FLI;
  - 5.3 Grenier Boréal;
  - 5.4 Pêche commerciale en situation de pandémie;
  - 5.5 Entente de délégation concernant l'aide financière accordée par la Fondation André Chagnon dans le cadre de l'entente de partenariat de la Table Santé – Qualité de vie de la Côte-Nord;
  - 5.6 Postes Canada;
6. ADMINISTRATION ET GESTION :
  - 6.1 Adoption des engagements, des comptes et des décaissements;
  - 6.2 Rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle;
  - 6.3 Complexe aquatique de Minganie;
  - 6.4 Fonds – Abolition des dates de tombée;
  - 6.5 Refinancement;
7. AFFAIRES NOUVELLES:
  - 7.1 Campagne «Soyons bienveillants envers nos enfants»;
8. PÉRIODE DE QUESTIONS;
9. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

### **SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE :**

- |                     |  |
|---------------------|--|
| M. Luc Noël :       | préfet;  |
| M. Pierre Cormier : | conseiller,<br>maire de Havre-Saint-Pierre;      |
| M. Martin Beaudin : | conseiller,<br>maire de Longue-Pointe-de-Mingan; |
| M. Léonard Labrie : | conseiller,<br>maire d'Aguanish;                 |



M. Martin Côté :	conseiller, maire de Baie-Johan-Beetz;
M. André Barrette :	conseiller, maire de Natashquan;
M. John Pineault :	conseiller, maire de L'Île-d'Anticosti;
M <sup>me</sup> Lorenza Beaudin :	conseillère, mairesse de Rivière-au-Tonnerre;
M <sup>me</sup> Josée Brunet :	conseillère, mairesse de Rivière-Saint-Jean.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Noël.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Nathalie de Grandpré :	directrice générale et secrétaire-trésorière;
M <sup>me</sup> Fanie Boudreau :	directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;
M. Philip Pineault Jomphe :	directeur du service de développement économique;
M. Jonathan Turbis :	Analyste financier de la MRC;
M <sup>me</sup> Édith Côté :	Comptable agréée de Deloitte S.E.N.C.R.L.

**5. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

**5.1 Projet cellulaire**

La MRC de Minganie réitère que l'implantation de la couverture cellulaire sur l'ensemble de son territoire s'avère prioritaire pour des raisons de sécurité publique et également de développement économique et touristique. La MRC de Minganie signifie qu'elle priorise les projets de couverture cellulaire LTE complète de la route 138 (Sept-Îles à Kegaska) incluant L'Île-d'Anticosti qui seront jugés optimaux par le CRTC dans le cadre du programme Fonds pour la Large Bande.

**5.2 Programme d'aide d'urgence aux PME dans le cadre du FLI**

Le conseil de la MRC autorise le préfet ou le préfet suppléant à signer le contrat de prêt sans intérêt au montant de 352 254 \$ pour l'établissement d'un programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des Fonds locaux d'investissement (FLI) avec le ministère de l'Économie et de L'Innovation.

**5.3 Grenier Boréal**

En date du 7 avril, le Grenier Boréal a déposé un projet intitulé : « *Plan d'urgence alimentaire* » qui prévoit la réorientation de la production de l'entreprise vers une production de 3 000 à 4 000 kilos de produits frais pour les résidents de la Minganie tels que laitue, navets, carottes, oignons et choux. Le promoteur assurera une distribution



équitable sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la municipalité de L'Île-d'Anticosti qui travaille actuellement sur son propre projet d'autonomie alimentaire sur L'Île.

La MRC de Minganie demande donc au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de poursuivre son accompagnement avec le promoteur dans la faisabilité technique et financière de son projet de « *Plan d'urgence alimentaire* » et la MRC de Minganie participe financièrement au projet à la hauteur de 15 000 \$ dans le cadre du Fonds d'Initiatives et d'opportunités socio-économiques (FIOS) et pour une somme de 30 000\$ dans le cadre du Fonds de gestion et de mise en valeur de la MRC.

### **5.5 Entente de délégation concernant l'aide financière accordée par la Fondation Lucie et André Chagnon dans le cadre de l'entente de partenariat de la Table Santé – Qualité de vie de la Côte-Nord**

Une entente de partenariat a été conclue entre les MRC de la Côte-Nord et la Table Santé Qualité de vie. La MRC de la Haute-Côte-Nord a été désignée fiduciaire pour l'ensemble des MRC de la Côte-Nord dans le cadre de l'entente avec la Table Santé Qualité de vie et la Fondation Lucie et André Chagnon.

La démarche vise à agir collectivement pour obtenir un impact positif, majeur et mesurable pour les déterminants sociaux afin que les communautés puissent développer leur plein potentiel.

La première phase de la démarche de déploiement et d'expérimentation de la structure du fonctionnement régional-local vise à :

- Déployer des coordonnateurs territoriaux dans chacun des territoires de MRC,
- D'animer les partenaires en développement social sur leurs priorités communes,
- De soutenir et accompagner les partenaires en développement social afin de répondre à leurs projets et enjeux;
- Soutenir l'avancement des travaux de la table régionale TSQ-vie 09 et favoriser la coordination entre les territoires de mobilisation et les acteurs régionaux (organismes, société civile, ministères, organismes, etc.);

Cette entente a pour objet de déléguer aux MRC de la Côte-Nord une partie de la gestion de l'aide financière accordée par la Fondation Lucie et André Chagnon.

La gestion de cette aide financière accordée par la Fondation Lucie et André Chagnon déléguée à la MRC de Minganie sera coordonnée par un salarié de projet au sein de la MRC.

### **6.4 Fonds – Abolition des dates de tombée**

Les dates de tombée pour le dépôt de projets dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) / Alliance et du Fonds de soutien au développement des communautés en



Municipalité régionale  
de comté de Minganie

santé (FSDCS) sont annulées de façon à ce que le dépôt de projets dans le cadre de ces Fonds se fasse en continu.